



## COMMUNIQUE N°006C/C-MBA/SG/SIGAMP/2026

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER DE CONSULTATION SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°00634-26/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CEA5 du 26/01/2026, RELATIVE A L'EXTENSION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES SUR L'AXE ENTREE NODISCAM-PEAGE DANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, RÉGION DU CENTRE.

### *Le Maire de la Commune de Mbandjock*

Communique par Décision N°006/D/CMBA/SG/SIGAMP/2026

Le résultat se présente ainsi qu'il suit :

| Soumissionnaire : | Montant lu<br>TTC | Montant<br>corrigé<br>TTC | Rang            | Observations                       |
|-------------------|-------------------|---------------------------|-----------------|------------------------------------|
| GLOBETEC SARL     | 49 851 990        | 49 851 990                | 1 <sup>er</sup> | Offre conforme et<br>moins disante |

Le soumissionnaire « GLOBETEC SARL » BP : Yaoundé, Tel : 690 77 48 75 est retenu pour l'extension du réseau d'éclairage public par lampadaires solaires sur l'axe entrée Nodiscam-Péage dans la Commune de Mbandjock, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre. Montant en FCFA : (49 851 990) *Quatre neuf millions huit cent cinquante un mille neuf cent quatre-vingt-dix* Toutes Taxes Comprises. Pour une durée de trois (03) mois.

Ladite Entreprise est invitée à se présenter à la Mairie de Mbandjock dès publication du présent communiqué au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent pour l'établissement de la Lettre Commande.

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous Quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

#### Ampliations:

- PREFET/ HS
- DDMINMAP/S
- ARMP/CE
- PRESIDENTE/CIMP
- SIGAMP/MBA
- ARCHIVES/CHRONO

Mbandjock, le 06 Mars 2026



*Nyamié*  
*Angèle Nyango épse Bukme*  
Chevalier de l'Ordre de la Valeur